

Le Sabot de Vénus

N°24 - juillet 2006

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



20 ans

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



Bocage près de Vezelay (89)

2 - Sommaire

4 - La Seille à tire d'ailes

Un paradis pour de nombreux oiseaux.

6 - L'extension du Guêpier d'Europe en Côte-d'Or

Déjà présent en Saône-et-Loire et dans la Nièvre, il a commencé à coloniser les bords de Saône en Côte-d'Or. L'Aile Brisée fait le point sur ses effectifs.

7 - La mise en œuvre de Natura 2000 sur le bassin de la Saône

Le Syndicat Mixte Saône et Doubs assure l'animation sur le site Natura 2000 « Prairies et forêts inondables du Val de Saône entre Chalon et Tournus et de la basse vallée de la Grosne ».

8 - Les enjeux environnementaux du Pays de la Bresse Bourguignonne

Le Pays de la Bresse Bourguignonne œuvre pour la préservation et la mise en valeur des milieux naturels sur son territoire et tout particulièrement sur les milieux humides et le bocage.

9 - De précieux partenaires : **Les Guides de pays de la Vallée de l'Yonne**

Forte de dix-huit guides de pays et historiens, cette association dynamique vous propose de vous faire découvrir le patrimoine bâti et paysager de la Vallée de l'Yonne.

10 - Quand acquisition rime avec protection et valorisation

Présentation de la politique du Conseil Général de Saône - et - Loire en faveur des espaces naturels sensibles.

11 - Voulaines - les - Templiers : et vous trouvez Sabots?

Découvrons cette petite commune du Châtillonnais qui accueille une belle orchidée dont vous avez certainement entendu parler...

12 - Les sphinx : Champions de vitesse chez les papillons

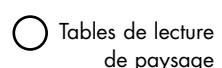
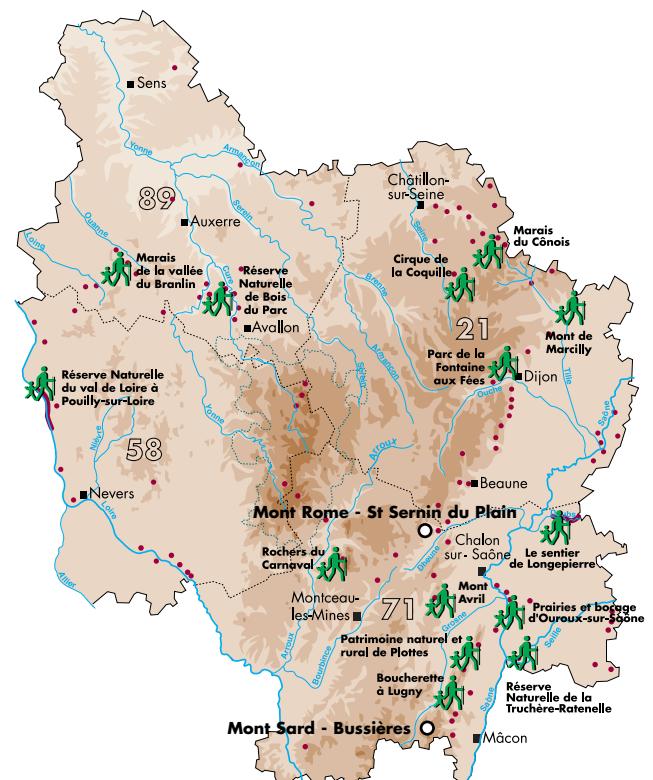
Qui sont donc ces mystérieux papillons de nuit ?

14 - Brèves de nature

Retrouvez l'actualité du Conservatoire mais aussi les événements régionaux et nationaux.

Les sites du Conservatoire

148 sites **4789** hectares



Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire.



Sentiers de découverte

*L'actualité du Conservatoire
est aussi sur internet :
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr*





Roselière à Quincey (21)

3 - EDITORIAL

A U fil du temps, la vie est jalonnée de faits marquants plus ou moins importants.

En ce qui concerne notre Association, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, le mois de juillet 2006 est un moment important qui doit être porté à la connaissance de tous les adhérents.

En effet, permettez-moi de faire un retour dans le passé, en vous rappelant que le mois de «juillet 1986» correspond à la création du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Sous l'impulsion d'un petit groupe de pionniers de protecteurs de la Nature, les démarches ont été faites pour sensibiliser les élus des différentes instances ainsi que le public, pour sauvegarder le patrimoine naturel bourguignon.

Cette initiative, pas toujours bien admise à l'époque, reposait sur une idée simple : «Les milieux n'ont rien de naturels» mais sont le résultat d'une très longue exploitation par l'homme. Pour conserver les milieux, c'est avec l'homme qu'il faut travailler et non contre lui.

L'objectif des Conservatoires est donc, en premier lieu, d'adapter les modes d'exploitations aux exigences de la faune et de la flore dans un souci de concertation permanent avec les exploitants.

En s'inspirant des modèles hollandais et anglais, le premier conservatoire est créé en France en 1976 : le Conservatoire des Sites Alsaciens... 10 ans plus tard, le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons sera officiellement déclaré (ce fut le 2^e créé en France). De ce fait, lorsque vous serez en possession du présent Sabot de Vénus, le CSNB aura «20 ans».

Bien évidemment, une Association repose sur le bénévolat et la mise en commun des idées pour faire progresser les actions à mener sur le terrain.

Pour que cela puisse être concrétisé, la mise en place d'une structure de Salariés, professionnels de l'environnement, était nécessaire.

Depuis sa création, le Conservatoire a trois missions : protéger, gérer et sensibiliser. Il n'est pas question de «changer de cap». Nous nous efforçons chaque année, de répondre au mieux aux demandes formulées par nos partenaires et financeurs. Bien sûr, cela n'est pas toujours facile, de nombreux obstacles doivent être surmontés pour mener à bien la sauvegarde de l'environnement de notre région.

C'est avec une certaine satisfaction que je porte à votre connaissance que nous avons enregistré depuis le début de l'année plusieurs naissances «à poils» et «à plumes». En effet, trois poussins Konik-Polski sont nés au mois de février dernier sur le site de la Roche de Solutré (Saône-et-Loire) et trois jeunes Faucons pélerins sont nés en avril dernier aux Rochers du Saussois (Yonne). Ces naissances correspondent parfaitement à la concrétisation de l'idée simple, étant à l'origine de la création du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.

La coordination, la compréhension, la bonne volonté de chacun des acteurs ne peuvent être que favorables à la protection de l'Environnement.

J'espère que la diversification des textes qui composent le présent Sabot de Vénus, vous permettront de rafraîchir ou d'élargir vos connaissances dans le monde de l'Environnement.

Permettez moi, en votre nom à tous, Adhérents, Administrateurs, Salariés, Sympathisants de souhaiter que le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons puisse continuer ses actions pendant de nombreuses années afin que cette belle région de Bourgogne soit au premier rang de la sauvegarde du patrimoine naturel de France.

Bonne lecture.

● Pierre MAILLARD

Président du Conservatoire

La Seille à tire d'ailes

Roselière bordée de petits saules à Jouvençon, un habitat typique du Blongios nain.

4 - Natura 2000

Au niveau des premiers plateaux du Jura, au fond de la célèbre reculée de Baumes-les-Messieurs, la Seille prend sa source. Arrivée rapidement dans la plaine bressane, elle bifurque plein Sud au niveau de Frangy-en-Bresse puis plein Ouest au niveau de Louhans. Après 100 km environ, nous voilà arrivés dans la basse vallée de la Seille...

La basse vallée de la Seille teintée de bleu...

La Seille au niveau de la basse vallée (portion qui va de Louhans à La Truchère) est une rivière large, au tracé méandrique et stable, avec une pente faible de l'ordre de 0,1 % et une succession de biefs créés par les barrages construits pour le bon fonctionnement des moulins.

Le réseau hydrographique de la Seille est ainsi très dense et composé de plus de 500 kilomètres de cours d'eau. La basse vallée de la Seille est donc très fortement dépendante du régime des principaux affluents et de leur situation au pied du massif du Jura. A l'aval, la Saône peut amplifier les crues de la Seille. Elle est en partie responsable des plus fortes inondations situées notamment à La Truchère, avec une influence se faisant ressentir jusqu'à Louhans.

... et de vert

Les milieux naturels présents dans la basse vallée de la Seille et l'exploitation agricole qui en a été faite sont directement liés à cette dynamique fluviale.

Traditionnellement, le lit majeur (inondable) est destiné aux prairies de fauche, celle-ci intervenant fin mai/début juin en fonction de l'état des sols. Le regain* est généralement traité en pâture en seconde période.

Au-delà du lit majeur, la zone non inondable était traditionnellement le secteur des pâtures. Le paysage était alors celui d'un maillage relativement fermé de haies et de petites parcelles. C'est en premier lieu ce secteur-ci, non inondable, qui a laissé la place aux cultures essentiellement céréalières.



Cependant, la vallée de la Seille est encore largement dominée par les prairies fraîches destinées à être exploitées par la fauche, puisque sur les 3 000 hectares que représente la basse vallée de la Seille, ce ne sont pas moins de 60 % des surfaces qui sont en prairies ! Si on la compare à sa grande sœur la Saône, la Seille comporte en proportion beaucoup plus de prairies.

Un quatre étoiles pour l'avifaune

Dans cet écrin de nature, de nombreux oiseaux sont présents. Ils utilisent la basse vallée de la Seille pour s'y reproduire, pour s'alimenter mais aussi pour se reposer lors de leur étape migratoire. En effet, en plus d'accueillir de nombreux oiseaux pendant la période de reproduction, l'intérêt ornithologique du site réside également dans sa capacité d'accueil de forts effectifs d'espèces migratrices (anatidés* et limicoles* notamment). L'inondabilité, les milieux ouverts, les ressources trophiques et la quiétude sont autant de critères de choix pour que les oiseaux donnent quatre étoiles à cette vaste entité prairiale !

Pour illustrer cet état de fait, ce ne sont pas moins de 42 espèces d'oiseaux d'intérêt européen (inscrits en annexe I de la Directive Oiseaux) qui sont présentes. Parmi ces oiseaux, un peu moins de la moitié sont des espèces nicheuses ou potentiellement nicheuses. Le reste des espèces met en évidence que le site de la basse vallée de la Seille est un espace d'accueil des oiseaux migrants et/ou de refuges pour d'autres.



Mare à Renoncules aquatiques au sein des prairies de la Seille.

Le roi des Cailles et les Ardéidés en « Guest star » !

Grâce au contexte physique de cette vallée, à l'occupation du sol et à l'agriculture traditionnelle, l'avifaune est riche d'espèces phares en tout genre!

Le roi des Cailles ou Râle des genêts est présent sur la basse vallée de la Seille avec un effectif compris entre 4 et 6 mâles chanteurs. Cette espèce affectionne les vastes prairies de fauche. Essentiellement nocturne, il est très rarement observé. A l'envol, on remarque ses pattes pendantes. Le vol paraît peu efficace, mais cet oiseau est pourtant un grand migrateur, il se rend en hiver dans les régions subsahariennes.

En Saône-et-Loire, dernier bastion de l'espèce en Bourgogne, sa situation est critique ; il a subi une baisse de près de 90% de ses effectifs (30 mâles chanteurs environ en 2005, comptage départemental ONCFS, AOMSL et CSNB).

G. Camarassa



Le Râle des genêts

Le statut de cette espèce est précaire non seulement le long de la Seille avec un seul couple nicheur mais également dans le reste de la Bresse où moins de 10 couples constituent la seule population de Saône-et-Loire.

D'autres oiseaux pourraient permettre de continuer cette liste d'observations dans la basse vallée de la Seille (Cigogne blanche, Guêpier d'Europe, Aigrette garzette, Héron pourpré, Grande aigrette, Sarcelle d'été...) tant la richesse ornithologique est importante !



F. Crozet
Blongios nain

Le Blongios nain est de la même manière présent sur les bords de la Seille, au niveau des roselières et des saulaies basses qui longent la rivière.

Les effectifs de la population nicheuse sont estimés à environ 15 couples entre Branges et Cuisery (AOMSL, 2005). La Seille constitue le bastion de l'espèce en Bourgogne. Il s'agit de la dernière rivière à héberger de tels effectifs reproducteurs, la Saône étant pour une bonne part abandonnée. Certains étangs accueillent encore quelques couples en Bresse.

Le Bihoreau gris est aussi présent le long de la Seille. Toutefois aucun couple nicheur n'a été détecté en 2005 mais il est possible que cette espèce, habituellement coloniale, puisse nicher isolément et discrètement dans la ripisylve de la Seille. Diverses observations de juvéniles volants et d'adultes pourraient l'attester.

Le Busard des roseaux affectionne lui aussi les milieux humides annexes à la Seille. Un seul site de nidification a été fréquenté par un couple nicheur à Huilly-sur-Seille en 2005 dans une grande parcelle à végétation herbacée haute et non fauchée. Un couple avait niché dans une roselière de la Vieille Seille les années précédentes, mais n'a pas été retrouvé cette année.

C'est dans ce cadre que le site de la basse vallée de la Seille a été reconnu comme étant d'intérêt européen et inscrit en Zone de Protection Spéciale au titre de la Directive Oiseaux (2004), au sein du réseau Natura 2000.

Le premier Document d'Objectifs d'une Zone de Protection Spéciale en Bourgogne a été réalisé et validé en 2005 sur la basse vallée de la Seille.

Pour cette occasion un partenariat entre l'AOMSL et le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignon a permis de réaliser un inventaire précis des espèces d'oiseaux d'intérêt européen et de dégager des mesures de gestion en faveur de ces espèces et de leurs habitats.

Avec le maintien d'une agriculture traditionnelle, la préservation des milieux aquatiques si propice à la reproduction des Ardéidés, une connaissance grandissante de l'avifaune et de leurs habitats, la basse vallée de la Seille, à tire d'ailes, restera un site ornithologique de première importance en Bourgogne.

• Samuel GOMEZ

Chargé de missions scientifiques
au Conservatoire des Sites
Naturels Bourguignons

* Regain : Herbe qui repousse dans les prairies après une première fauche

* Anatidés : Famille d'oiseaux regroupant les canards, les oies, les tadornes, les cygnes...

* Limicoles : Petits oiseaux échassiers qui trouvent leur nourriture dans la vase des milieux humides (gravelots, chevaliers, courlis...)

Le Blongios nain au bord de la Seille

De mai à juillet 2005, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons, l'AOMSL a recherché le Blongios nain le long de la Seille (réalisation du DOCOB de la basse vallée de la Seille). L'objectif était de préciser les effectifs de ce petit butor, déjà connu pour fréquenter cette rivière, en longeant 35 km de berges en bateau. Le résultat de l'inventaire est encourageant puisque nous avons estimé les effectifs de la population nicheuse à environ 15 couples entre Branges et Cuisery. Mais l'espèce n'a pas été retrouvée en aval, jusqu'à La Truchère.

Connu pour être inféodé aux zones de roseaux (roselières ou phragmitaies), le Blongios semble plus attiré le long de la Seille par les bosquets de saules arbustifs.

Il se contente de quelques branches surplombant l'eau pour établir son nid. Les roselières restent bien fréquentées pour la recherche de nourriture.

Le Blongios montre donc une souplesse écologique rassurante pour son maintien. Mais il ne faudrait pas sous-estimer les menaces qui pèsent sur ses habitats et sa reproduction. Le « nettoyage » des berges de rivière s'accompagne encore trop souvent d'une élimination des jeunes saulaies et des roseaux. De plus, lors de sa reproduction en été, la rivière est le siège de loisirs nautiques et halieutiques permanents, qui demeurent un des facteurs de dérangement importants.

• Samy MEZANI

Chargé de missions scientifiques à l'AOMSL

Un grand merci à Pierre Cordier, Brigitte Grand, Lydie Bouilly, Elise Delerue et Thomas Blanc pour leur participation et leur « coup de pagaie » ! Merci également à Alain Michon et Sylvain Cœur pour leurs informations.

L'expansion du Guêpier d'Europe en Côte-d'Or

Le Guêpier creuse une galerie dans la berge pour y faire son nid

6 - Association

LA population de cet oiseau aux couleurs vives et aux formes élégantes est en augmentation en France depuis le début des années 70. Autrefois cantonné au Sud du pays, il a aujourd'hui largement élargi son aire de distribution, se reproduisant dans des régions plus septentrionales.

Une surveillance attentive

Le Guêpier arrive sur ses sites de nidification entre le 15 avril et le 15 mai. Il s'installe en colonie, le plus souvent composée de moins de 10 couples, mais pouvant atteindre des tailles considérables (maximum de 356 couples en Corse). La majorité des colonies est située à proximité de zones humides. Cela s'explique par la présence plus fréquente de milieux favorables à la construction du terrier et par des ressources alimentaires plus importantes.



F. Crosset
Au bord des rivières...



CSNB
... il creuse son nid.

Les couples de Guêpiers creusent, avec leur bec, une galerie, dans laquelle ils installent leur nid. Sa profondeur est comprise entre 60 et 150 cm. Le support est de nature variable : le plus souvent, il s'agit des flancs verticaux, comme les berges de rivière, les talus, les carrières, parfois même le sol (dans des prés, par exemple), souvent dans des milieux sableux. La ponte, déposée fin mai – début juin, est composée de 5 à 7 œufs (6 en général, plus rarement 4 ou 8). Les jeunes prennent leur envol à un peu plus de 4 semaines après leur naissance.

Une des particularités de la nidification des Guêpiers est liée à la présence d'individus

non-reproducteurs, qui participent au nourrissage des jeunes. Cette aide n'est pas systématique et ne concerne que 1/4 à 1/5 des couples. Généralement seul un individu assiste les parents, mais il a déjà été observé jusqu'à quatre nourrisseurs supplémentaires. Les assistants sont le plus souvent des mâles ayant un proche lien de parenté avec l'un des deux membres du couple.

Le régime alimentaire est exclusivement composé d'insectes (dont 50% d'Hyménoptères).

L'installation du Guêpier en Bourgogne remonte à 1979, date à laquelle la première nidification est prouvée sur le Doubs en Saône-et-Loire. Depuis, le Guêpier s'est bien implanté dans ce département. L'ensemble de la population nicheuse est estimé à au moins 300 couples répartis essentiellement sur le Doubs et sur la Loire (AOMSL).

En Côte-d'Or, il faudra attendre 1999 pour que la première reproduction soit mise en évidence. Depuis, la nidification sur les berges de la Saône est annuelle. Quatre petites colonies sont actuellement connues. On note une augmentation des observations lors du passage migratoire, prénuptial en particulier. La détection de ces petits groupes se fait le plus souvent grâce aux cris si caractéristiques de cette espèce.



Couple de Guêpiers



La colonisation progressive du Guêpier en Côte-d'Or n'a jamais fait l'objet d'un suivi précis. Notre association a donc lancé une enquête afin de compléter ce manque de connaissance. La première phase s'est déroulée en juillet 2005. Les personnes ressources ont été consultées afin de dresser un bilan des colonies connues, ce qui a permis d'effectuer une première visite sur les sites occupés.

La deuxième phase s'est déroulée en juin 2006. L'objectif était de prospection l'ensemble de la Saône, à priori seul secteur actuellement fréquenté, afin de faire un état des lieux plus exhaustif de la population nicheuse.

• Joseph ABEL & Johann PITOIIS
CEOBO - L'Aile Brisée



CEOBO - L'Aile Brisée
Allée Celestin Freinet - 21240 Talant
Tél. 03 80 56 27 02
<http://ailebrissee.free.fr>

La mise en œuvre de Natura 2000 sur le bassin de la Saône

7 - Natura 2000

CREE en 1991, le Syndicat Mixte Saône et Doubs est aujourd’hui composé de 19 collectivités territoriales ou groupements. Il intervient sur le bassin versant de la Saône, des Vosges à la Suisse et du Ballon d’Alsace jusqu’à Lyon, soit un territoire d’environ 30 000 km² ! Il est présidé par Christophe SIRUGUE, Président du Conseil Général de Saône-et-Loire.

A l’origine, structure d’étude de conception de projets d’aménagement et de coordination dans les domaines liés à l’eau et à l’aménagement du territoire, le Syndicat Mixte Saône et Doubs a étendu ses compétences à la mise en œuvre de réseaux de mesures, d’observatoires et aux missions d’assistance à maîtrise d’ouvrage et de conduite d’opération.

La volonté du Syndicat Mixte s’est traduite par d’importants programmes d’études fondamentales (dont le Plan de gestion de la Saône adopté en 1997) puis s’est concrétisé par de multiples programmes qui représentent aujourd’hui plus de 450 millions d’euros de travaux. Il inscrit désormais son action en harmonie avec le SDAGE Rhône-Méditerranée et Corse dont il a contribué à l’élaboration. Il développe son intervention dans le cadre d’approche globale par bassin versant, notamment dans le domaine de préservation de la biodiversité, en facilitant l’élaboration et la mise en œuvre de programmes tels que Natura 2000...

Du rôle d’opérateur à celui d’animateur Natura 2000

Dès 1998 et en complément de ses différents programmes d’actions, le Syndicat Mixte Saône et Doubs a choisi de s’impliquer fortement dans la procédure Natura 2000. Il a depuis été désigné opérateur sur quatre sites (en partenariat avec le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons pour la Basse Vallée du Doubs) et a participé à l’élaboration de trois autres documents d’objectifs sur le bassin de la Saône.

Suite aux premières validations de documents d’objectifs, le Syndicat Mixte a été désigné animateur sur plusieurs sites dont celui concernant les « Prairies et forêts inondables du Val

de Saône entre Chalon et Tournus et de la Basse Vallée de la Grosne » en Saône-et-Loire. C'est sur ce site que le Syndicat a expérimenté pour la première fois une démarche type d’animation dans le cadre de la procédure Natura 2000, démarche type qui porte aujourd’hui ses fruits et que le Syndicat a depuis exportée sur les sites où il est animateur...

L’animation sur le site Natura 2000 « Saône – Grosne »

Sur ce site, le Syndicat Mixte a été désigné animateur par la DIREN Bourgogne et la DDAF de Saône-et-Loire, suite à la validation du document d’objectifs en comité de pilotage le 17 décembre 2004.

Sur ce site, les actions du Syndicat Mixte Saône et Doubs en tant que structure animatrice ont d’abord eu pour but de concourir à une bonne compréhension et à l’application des mesures inscrites dans les documents d’objectifs.

Ces actions relèvent de quatre types d’interventions :

- La communication, l’information et la sensibilisation : un animateur a été mis à la disposition des riverains et des contractants potentiels sur le site afin de rappeler si nécessaire les objectifs de Natura 2000 et de mieux faire connaître les milieux naturels et les espèces de grand intérêt (organisation de visites de terrain, de réunions d’information tout public dans les communes, d’entretiens individuels ou collectifs sur demande des élus et acteurs locaux...).

- L’initiation et l’encadrement des actions prévues dans le document d’objectifs : recensement, mobilisation et coordination des acteurs locaux porteurs de projets, assistance à la passation des contrats Natura 2000 (CAD Natura 2000 ou

Le Contrat de Vallée inondable

Au-delà de la mise en œuvre du réseau Natura, le SMSD est aussi l’animateur du Contrat de Vallée inondable de la Saône. Ce document de référence, qui fait suite au plan de gestion de 1997, offre une possibilité d’engager différents projets au profit d’enjeux identifiés tels que l’expansion des crues, la préservation de la ressource en eau, et bien sûr la conservation de la biodiversité.

Couvrant le val de Saône dans sa globalité, il intervient en complément ou en alternative du réseau Natura, et permettra éventuellement de participer à la gestion des richesses naturelles dont dispose la Côte-d’or

autres contrats) et à leur mise en œuvre. Au besoin, propositions de cahiers des charges pour études complémentaires...

- Le suivi et l’évaluation de l’avancement du docob : suivi scientifique du site, évaluation des actions, élaboration des états annuels de réalisation du docob, contribution technique et scientifique à l’animation du comité de suivi...
- Veille régulière sur le site, à la demande des services de l’État, afin de s’assurer de la cohérence des éventuels travaux avec le respect des enjeux écologiques.

Cette volonté du Syndicat Mixte de s’impliquer dans la procédure Natura 2000 et plus globalement dans la préservation de la biodiversité réside essentiellement dans sa démarche d’aménagement intégré du territoire. Rappelons qu’il est en effet l’une des toutes premières structures de gestion à avoir inscrit dans ses statuts en 1997, son intervention dans le cadre des « stratégies de développement durable ».

• Nicolas TERREL

Syndicat Mixte Saône et Doubs

Les enjeux environnementaux du Pays de la Bresse Bourguignonne

Les zones humides présentent un enjeu écologique important

8 - Pays

Le Pays de la Bresse bourguignonne est situé au Nord-Est du département de Saône-et-Loire et s'étend depuis le cours de la Saône à l'Ouest jusqu'au département du Jura à l'Est. Il regroupe neuf Communautés de Communes pour une population de 57 706 habitants. Louhans Chateaurenaud, sous-préfecture d'arrondissement, est ville d'appui.

La Charte de développement du Pays ainsi que le contrat signé en décembre 2004 affichent plusieurs priorités environnementales concernant la mise en valeur des milieux naturels. Il s'agit de la préservation, de la valorisation pédagogique des sites naturels de zones humides et du maintien d'un bocage bressan de qualité.

Des milieux remarquables aux milieux plus ordinaires : la nécessité d'une bonne gestion des zones humides

Bordé ou traversé par les plaines alluviales du Doubs, de la Seille et de la Saône, le territoire de la Bresse bourguignonne est très marqué par la présence de zones humides auxquelles est associée une diversité floristique et faunistique remarquable. Ces zones, qu'elles prennent la forme de rivières, de mortes, d'étangs, ou de prairies inondables, abritent des espèces remarquables ou protégées telles que le Guêpier d'Europe, la Sterne Pierregarin, le Petit gravelot ou encore le bien connu Râle des genêts qui trouvent là un milieu propice à leur reproduction. Par ailleurs, cette richesse environnementale s'illustre par la présence sur le territoire de plusieurs Zones d'Intérêt Faunistique et Floristique, de trois Sites d'Intérêt Communautaire et d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.



Prairie inondable au bord du Doubs.

Outre la préservation de ces zones remarquables, le deuxième enjeu est de pouvoir également entretenir des zones plus ordinaires, de par le type d'espèces qu'elles abritent, mais tout aussi importantes dans le rôle qu'elles jouent au niveau de la régulation des eaux de surface et en matière d'épuration de ces eaux. C'est le bon état de l'eau qui devient alors un enjeu.

Le bocage : un patrimoine bressan à protéger

Le paysage bocager bressan est un autre élément de l'identité bressane. La disparition progressive de haies vives, suite notamment aux changements de certaines pratiques agricoles, pose la question, aujourd'hui, de leur replantation et de leur entretien. Là encore, les intérêts écologiques sont nombreux : régulation des eaux, valorisation en bois de chauffage et de bois d'œuvre, abri pour la faune (chouettes, prédateurs de rongeurs...) La difficulté réside dans le fait que l'entretien est souvent perçu comme une contrainte par les agriculteurs.

La politique du Pays : rendre plus lisibles et informer sur les dispositifs existants en matière de préservation des milieux naturels.

Face à ces enjeux de maintien d'un cadre de vie naturel, le rôle du Pays est de mener des actions de sensibilisation auprès des acteurs locaux. Le but est d'informer davantage sur le rôle écologique de ces milieux mais surtout de



présenter des expériences de gestion qui permettent de préserver l'existant tout en ne remettant pas en cause les usages de ces terrains. Elles visent l'ensemble des catégories d'acteurs locaux (agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, associations environnementales et particuliers) qui sont directement ou indirectement concernés par ces problématiques, et elles doivent servir à clarifier l'existence de tous les dispositifs financiers existants sur le territoire (contrat de rivière Seille...).

Ainsi pour l'année 2006, il est prévu un cycle de réunions intitulé « zones humides zones utiles », et des réunions sur l'entretien du bocage en Bresse bourguignonne à l'occasion notamment du lancement des appels à projets du Conseil régional de Bourgogne. Par ailleurs, bien conscient que la préservation du cadre de vie passe aussi par une consommation raisonnée des ressources en énergie, il est prévu des rencontres sur les énergies renouvelables et la démarche de Haute Qualité Environnementale.

Les acteurs de la Bresse, en participant en grand nombre aux réunions de la préparation de la charte du Pays, avaient manifesté fortement leur volonté de voir préserver le cadre naturel de ce terroir rural, et des projets ont déjà vu le jour... reste à les multiplier de façon significative.

● Alain CORDIER
Vice-Président du Pays de la Bresse Bourguignonne
Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne

De précieux partenaires : Les guides de pays de la Vallée de l'Yonne

I. Maire

9 - Partenariat

LES Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne fêtent leurs 10 ans. L'association, atypique dans sa démarche liée à l'éco-tourisme, n'a cessé depuis sa création de présenter des animations dans le milieu rural, valorisant le patrimoine bâti et paysager.

Josiane Maxel, la présidente, est tombée sous le charme de son village d'adoption Mailly-le-Château et a présenté, tout d'abord, des visites du village puis ses champs d'actions se sont vite étendus avec la collaboration d'une équipe aux compétences liées à la découverte de la Nature.

La Réserve Naturelle du Bois du Parc, sur le même village de l'Yonne, classée pour son intérêt remarquable au niveau géologique et sa flore sub-méditerranéenne, a séduit quelques amateurs éclairés, décidés à proposer des animations - patrimoine sur site. Dès 2001, une convention liait le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons et les Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne : l'ouverture de la carrière aux fossiles dans le cadre de ces visites commentées sur le sentier botanique avec support pédagogique, devenait un rendez-vous incontournable pour les curieux à la belle saison.

Sur site, Isabelle Maire est devenue la guide de pays attitrée et spécialiste des pelouses sèches du département en associant des visites commentées à Saint-Moré, à Voutenay-sur-Cure... Photographe émérite elle propose, par ailleurs, un bel inventaire des orchidées sauvages de l'Yonne.



Une visite commentée dans la carrière de la Réserve Naturelle de Bois du Parc



S. Perreau - CSNB
Les vallées de l'Yonne et de la Cure accueillent de nombreuses pelouses calcaires, comme ici à Merry-sur-Yonne.

Nathalie Trouvé, jeune guide de pays formée au Lycée La Brosse à Venoy, Jean-Luc Rondet, l'un des pionniers de l'animation sur la thématique de l'environnement et Roland Bresset, naturaliste amateur, interviennent également sur ce site. Isabelle Belleville, guide de pays, et Florian Reveillon, jeune entomologiste, se forment actuellement pour compléter l'équipe de bénévoles dans ce domaine. Dix-huit guides de pays et historiens forment un véritable réseau bien décidé à promouvoir le tourisme dit «de proximité», ouvrant des châteaux privés et valorisant le patrimoine rural, bâti ou paysager.

Les Guides de Pays de la Vallée de l'Yonne accueillent, entre autres, des groupes scolaires et organisent des animations, des expositions... Leur calendrier propose une cinquantaine d'animations d'avril à septembre avec des visites guidées de villages, de sites remarquables, toujours sur le thème du patrimoine rural. Ils participent aussi aux Journées du Patrimoine de Pays (18 juin 2006), aux Journées Européennes du Patrimoine (16 et 17 septembre 2006), mais également à la création de concerts, de soirées contes, d'événements culturels...



Une vingtaine de brochures étoffe l'offre culturelle de l'association qui est subventionnée par la communauté de communes du pays de Coulanges-sur-Yonne, le Conseil Général de l'Yonne et la DIREN. « Nous sommes souvent classés parmi l'offre touristique alors que nous avons une démarche culturelle et liée au développement durable... » explique Josiane Maxel, la présidente. « Nous avons reçu des milliers de visiteurs sur site en 10 ans et avons sensibilisé dix fois plus de personnes, aux richesses qui nous entourent lors de nos expositions toujours à entrée libre ! » se félicitent les organisateurs qui siègent également au comité consultatif de gestion de la Réserve Naturelle du Bois du Parc en Préfecture. « Nous attendons beaucoup du nouveau programme d'actions au niveau de la qualité des aménagements d'accueil... »

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons sait qu'il peut compter sur ce réseau dans l'Yonne lors de manifestations comme les Récid'eau (la prochaine édition aura lieu à Sens en 2007) ou la Nuit des Musées au Musée d'Histoire Naturelle d'Auxerre.

• Josiane MAXEL

Présidente des Guides de pays
de la Vallée de l'Yonne

Pour en savoir plus

www.guidesdepays.com
Tél. : 03 86 81 15 67

Quand acquisition rime avec protection et valorisation

Panorama du site d'Uchon

Panorama du Mont Avril

10 - Saône - et - Loire

La nécessité de protéger notre environnement, et plus particulièrement les espaces naturels, est devenue une évidence. Pour cela, chacun le sait maintenant, nous avons tous un rôle à jouer.

C'est pourquoi le Conseil général de Saône - et - Loire a décidé en 2004, de placer l'environnement au cœur de ses priorités départementales. Comment ? Tout d'abord par la réévaluation de son outil financier, la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) ; ensuite par la réorientation de sa stratégie d'application, en instaurant désormais une politique de maîtrise d'ouvrage départementale volontaire en faveur des Espace Naturels Sensibles, menée dans le cadre de la mise en œuvre de son Agenda 21 départemental (jusqu'à présent, le Département n'était positionné qu'en tant que cofinanceur des projets portés par les collectivités locales et les associations).

Qu'est ce que la TDENS ?

La Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles a été créée en application de la loi du 18 juillet 1985, relative à la préservation de la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, pour permettre aux départements volontaires de conduire une politique de protection et de valorisation de ces milieux sur leur territoire.

Le taux de cette taxe, prélevée auprès des Maîtres d'Ouvrage, sur les constructions, reconstructions ou agrandissements de bâtiments de toute nature, peut être comprise entre 0 et 2%. Depuis 2005, et après quelques fluctuations, le taux de la TDENS en Saône - et - Loire est celui de la moyenne nationale, soit 1%.

Ce soutien financier est un outil essentiel pour la concrétisation des différents projets de valorisation des espaces naturels du Département.

L'Agenda 21 et l'acquisition d'Espaces Naturels Sensibles

L'Agenda 21, dans lequel s'est engagé le Département en 2005, vise à inscrire les actions du département dans une logique de Développement Durable. Ainsi, dans le cadre de son volet « préservation des espaces naturels et amélioration du cadre de vie », le Conseil général de Saône - et - Loire s'est engagé récemment dans une politique de maîtrise d'ouvrage.

Cette nouvelle politique, permettra l'acquisition de milieux naturels rares et / ou menacés, d'habitats et de sites d'intérêt paysager afin de les préserver, de les aménager, de les gérer (via un plan de gestion rigoureux et adapté), et de permettre leur ouverture au public. Car découvrir notre nature et s'en émerveiller restent encore les vecteurs les plus importants pour... la respecter.

Le choix du site qui inaugurera cette nouvelle politique dans les prochains mois se fera suivant un « Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles ».

Une consultation de l'ensemble de la population de Saône - et - Loire, interrogeant entre autres les habitants sur leur perception des milieux naturels, a déjà été effectuée via un questionnaire paru dans le Saône - et - Loire Magazine de mars 2006 (près de 13 000 réponses ont été réceptionnées à ce jour).

Actuellement, le Conseil général réalise les inventaires, définit des critères d'analyse et de sélection (accessibilité, pertinence, intérêts, sensibilité du milieu, etc.), afin de hiérarchiser les différents sites et d'effectuer, au final, une sélection.

Afin de baser ce travail sur une démarche résolument concertée, ces éléments de réflexion seront ensuite soumis à un Comité consultatif rassemblant les institutions et les associations.

D'autres achats de sites naturels suivront dans les années à venir, soit autant d'espaces naturels à protéger et à valoriser, qui permettront prochainement la découverte des multiples richesses que propose la Saône - et - Loire...

• Julien BOULLIER

Conseil Général de Saône - et - Loire

Direction de l'environnement

Service espaces naturels et randonnées

Bras mort de la Seille

Voulaines-les-Templiers : et vous trouvez Sabots ?

Station à Sabot de Vénus

11 - Côte-d'Or



APRÈS avoir fasciné des générations d'artistes, collectionneurs ou jardiniers, ce sont aujourd'hui les naturalistes et les gestionnaires de milieux naturels qui sont séduits par le Sabot de Vénus. Nous avons pu l'observer en 2005 dans plusieurs communes du Châtillonnais, à l'occasion de prospections et de comptages sur des localités connues de longue date, notamment à Voulaines-les-Templiers qui regroupe d'importantes populations de cette orchidée.

Le Sabot de Vénus : une espèce montagnarde...?

Le Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus* pour les intimes) est une espèce qualifiée d'« eurasiatique boréo-continentale », c'est-à-dire répandue, bien que toujours assez rare, dans toute l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord, sous climat tempéré et froid. Dans la partie sud de son aire de répartition, elle se réfugie donc essentiellement en montagne afin de retrouver les conditions stationnelles qui lui conviennent. On peut ainsi l'observer jusqu'à 1800 mètres d'altitude. En France, elle est localisée dans l'Est du pays (massifs du Jura, des Alpes). Il existe quelques petites stations isolées plus à l'Ouest, dans le massif pyrénéen et les Causses.

... très rare en plaine...

Mais le Sabot peut aussi descendre de ses montagnes quand le climat le permet. C'est le cas dans le Nord-Est de la France, et principalement dans le Nord de la Côte-d'Or et en Haute-Marne, où les hivers froids et pluvieux lui sont favorables. L'espèce reste cependant rarissime à faible altitude dans notre pays.



Le Sabot ne supporte pas l'ombre des forêts trop denses.

... et exigeante en plus !

Fuyant l'ombre dense des forêts, le Sabot craint aussi les sols remués et lumineux. Il prospère en fait le plus souvent dans les milieux de lisières sur terrain calcaire. Ces milieux "intermédiaires" sont donc soumis à une dynamique naturelle d'embroussaillage qui compromet à moyen terme le maintien de l'espèce.

Voulaines-les-Templiers, un territoire contrasté

La région du Châtillonnais regroupe la majorité des stations de la plaine française. Voulaines-les-Templiers, petit village côte-d'orien de 400 habitants, situé à la confluence de la Digeanne et de l'Ource, fut la principale commanderie templière du Nord de la Bourgogne au XIII^e siècle. Il joue aujourd'hui un rôle majeur dans la répartition du Sabot de Vénus : 20% des 5 500 tiges estimées en 2003 en Côte-d'Or sont localisées ici, sur près de 10 stations. Son territoire, qui s'étend de part et d'autre de la vallée de l'Ource, présente des milieux variés : grands massifs forestiers feuillus et résineux sur les plateaux, entaillés de vallées sèches ponctuées de maigres pelouses, cultures céréalières sur les bas de versants, prairies et petits marais le long des cours d'eau... ce panel est représentatif de la diversité des milieux du Châtillonnais.

Des menaces diverses...

Si l'arrachage et la cueillette ont régressé suite à la protection nationale de l'espèce en 1982 (Rappelons que les contrevenants s'exposent à une peine d'emprisonnement et une lourde amende), la densification du couvert boisé et

les enrésinements contribuent toujours à sa raréfaction. Des plantations de résineux, accompagnées d'un travail du sol au bulldozer, ont ainsi entraîné la destruction de plusieurs centaines de pieds dans la Combe au Loup.

Des comptages des tiges de Sabot de Vénus sont effectués depuis 1993, à intervalle régulier, pour suivre l'évolution des populations. Les effectifs semblent s'être stabilisés depuis une quinzaine d'années. Les prospections de 2005 ont même permis d'observer une station de près de 300 tiges non répertoriée à ce jour, ce qui porte à environ 1 200 le nombre de tiges connues sur le territoire communal.

... et d'autres milieux, d'autres espèces...

N'oublions pas cependant les autres richesses de cette commune typique du Châtillonnais, la diversité des conditions stationnelles évoquées précédemment permettant d'y rencontrer de multiples habitats : hêtraies riches en Céphalanthère rouge (une autre orchidée), marais sur tuf abritant un grand nombre d'espèces devenues rares en France comme la Gentiane pneumonanthe et la Swertia vivace, pelouses calcicoles soumises à des influences continentales où s'épanouissent le Chardon à tige nue et la Carline acaule (deux composées très rares en plaine), ou encore la « mare de Voulaines », fréquentée par de nombreux Tritons palmés.

● Pierre JUILLARD

Chargé de missions scientifiques au Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Les sphinx : Champions de vitesse chez les papillons

Chenille du Sphinx de l'Euphorbe

12 - Leçon de choses

LES «papillons de nuit» sont en général peu connus, car les nombreuses espèces (plus de 800 en Bourgogne) sont très discrètes et pourtant très diversifiées. Certains individus erratiques s'égarent autour de l'éclairage urbain ou pénètrent l'été dans les pièces, trompés par les longueurs d'ondes de certaines sources lumineuses. S'ils ne retrouvent pas leur milieu de vie originel, ces papillons sont perdus et ne peuvent plus se reproduire... et font aussi parfois le bonheur des chauves-souris. Hormis les deux principales familles qui regroupent les noctuelles et les phalènes, dont les chenilles peuvent parfois proliférer sur les arbres et les plantes cultivées, il existe un groupe d'espèces très caractéristiques : les sphinx.

Les papillons de la famille des sphingidés sont des espèces de taille moyenne à grande, au corps massif, au vol puissant et rapide, pouvant atteindre 50 km/h. Ils peuvent souvent voler, comme les colibris, en sur-place, lorsqu'ils se nourrissent au moyen de leur longue trompe. La plupart des espèces sont nocturnes, mais aussi crépusculaires, et quelques espèces volent de jour. Les presses régionales relatent parfois des apparitions de Sphinx à tête-de-mort, grand amateur de miel.

Pourquoi les sphinx?

C'est en 1758 que le grand naturaliste Karl von Linné décrivit quelques espèces, ainsi nommées d'après la ressemblance comportementale de beaucoup de chenilles - inquiétées - avec celle du Sphinx de la mythologie égyptienne...

Des papillons migrateurs

Plusieurs espèces de sphinx sont connues pour être de grandes migratrices. Leur vol est puissant et les réserves graisseuses de leur abdomen leur permettent de parcourir de grandes distances, notamment depuis l'Afrique du Nord jusqu'à loin en Europe tous les ans. Mais à l'inverse des oiseaux, ces papillons ne sont pas aptes à pouvoir retourner

vers le Sud, berceau des populations principales. ils s'accouplent chez nous, leurs chenilles se développent mais les dernières chrysalides ne supportent pas les rigueurs de l'hiver et meurent.

Quelques espèces remarquables en Bourgogne

Il est probable qu'un naturaliste attentif rencontre tous les ans quelques sphinx ou leurs chenilles sur le terrain. Sur les 30 espèces répertoriées en France, 16 sont présentées en Bourgogne, dont voici les plus faciles à rencontrer, a priori.

Le Sphinx du liseron

Cette grande espèce migratrice (jusqu'à 15 cm ailes étalées) peut être rencontrée butinant au crépuscule les phlox, les belles-de-nuit, les tabacs d'ornement. Ses migrations printanières sont discrètes, et ce sont les descendants qui éclosent en août-septembre, parfois en nombre. On peut rencontrer le papillon dans les jardins, parfois égaré en ville.

Sa grosse chenille, pourvue d'une corne sur les derniers segments abdominaux, se nourrit la nuit sur les liserons de jardins ou adventices de cultures ayant échappé aux désherbants. On peut trouver sa chrysalide enterrée en retournant la terre des jardins ou les champs de pomme de terre (de même que celle du Sphinx à tête-de-mort). On remarquera le fourreau de la trompe, qui permet à l'adulte d'atteindre des corolles de 10 cm de profondeur.



Chrysalide de Sphinx du Liseron



V. Gillet

Sphinx du Tilleul

Le Sphinx du Tilleul

Il est répandu dans la plus grande partie de l'Eurasie et c'est une espèce autochtone dans les zones boisées, et semi-boisées (y compris jardins et parcs urbains).

C'est un papillon strictement nocturne, mais qui peut être rencontré le jour, posé sur un tronc ou un mur, à la merci des oiseaux insectivores. Sa chenille est verte avec une corne anale bleutée, et on peut la rencontrer au sol, près des tilleuls, chênes, bouleaux, lorsqu'elle cherche un endroit de sol meuble afin de pouvoir s'enterrer pour se chrysalider.

Le Moro-Sphinx ou «oiseau-mouche»

C'est assurément le sphinx le plus souvent rencontré et tout le monde peut admirer son vol diurne stationnaire et rapide, près des fleurs dont il pompe le nectar grâce à sa trompe de près de 2 cm de long. Il est infatigable et ne se pose qu'au crépuscule. C'est un migrateur remarquable, qui monte loin vers le Nord de l'Europe et haut en altitude.



V. Gillet

Moro-sphinx

En octobre, les adultes tentent d'hiberner chez nous et certains hivers doux permettent de rencontrer fin mars quelques survivants. Nous avons donc un mélange de migrants et d'autochtones (la chenille vit sur les gaillets, laissez-en dans vos jardins).

Le Sphinx gazé

C'est un autre sphinx d'assez petite taille, au vol stationnaire, qui a la particularité d'avoir l'essentiel de ses ailes dépourvu d'écaillles et dont le comportement fait penser à un gros bourdon. Cette espèce effectue tout son cycle chez nous et apparaît en deux générations annuelles ; elle fréquente les lisières ensoleillées, les prairies maigres fleuries, mais devient plus rare. Elle a notamment disparu de la Région Parisienne il y a une trentaine d'années.

Le Sphinx de l'Euphorbe

Il est possible de rencontrer surtout sa grosse chenille (adulte), très colorée et caractéristique (les oiseaux ne la mangent pas) sur les euphorbes (petit-cyprès et autres), même desséchées. Le papillon a une origine subtropicale et arrive au printemps, fait un cycle estival complet chez nous, mais la chenille adulte ou la chrysalide succombe aux premiers froids d'octobre.



V. Gillet

Chenille du Sphinx de l'Euphorbe

Le Sphinx de l'Epilobe

C'est une espèce rare, autochtone. Ce petit sphinx peut être rencontré au printemps, posé dans les prairies fleuries, près des rivières, sur les digues, près des étangs. La chenille aime les épilobes, les onagres, les fuchsias. Cette espèce a considérablement régressé ces dernières années, malgré sa protection légale (c'est le seul sphinx «protégé»), car les nettoyages des rives, la mise en eau des étangs, la destruction de lieux humides ne se soucient pas de la présence de ce papillon ou de sa chenille.



V. Gillet

Élever les chenilles?

Les grosses chenilles de sphinx sont caractéristiques lorsqu'elles sont adultes. Elles vivent sur des plantes bien précises, et il vaut mieux ne pas les déranger, sauf si l'on sait que la station va être fauchée, détruite ou si l'on rencontre une chenille égarée (notamment celle du Sphinx du tilleul). Dans ce cas, elle est certainement adulte (8 à 10 cm de long) et cherche à se chrysalider dans le sol. Il est préférable soit de la ramener dans un jardin au sol meuble auprès d'un feuillu, soit de la placer dans une boîte avec une bonne poignée de terre humidifiée, recouverte de feuilles mortes. La chenille s'y cachera pour se chrysalider et le papillon éclosra au printemps suivant. Il faudra bien veiller à laisser la boîte à l'intérieur, à l'abri du soleil et à placer des branchages pour que l'adulte puisse s'y agripper pour laisser ses ailes molles s'étendre après l'éclosion. Après l'avoir admiré, laissez la boîte ouverte pour qu'il puisse s'envoler au crépuscule et tenter de perpétuer son espèce.

• Roland ESSAYAN

Administrateur du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons



V. Gillet

Sphinx de l'Epilobe

Brèves de nature

La forêt de Brochon (21)

14 - Brèves

ACTUALITE NATIONALE

Manifeste pour les paysages

La fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la fédération nationale des SAFER et une quarantaine d'organismes partenaires sont à l'initiative de ce manifeste.

En effet, les paysages français subissent des mutations souvent mal maîtrisées. Il est nécessaire d'agir pour conserver ce patrimoine. Les signataires du manifeste appellent à une mobilisation nationale pour protéger ce patrimoine paysager.

Le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons s'est évidemment associé à cette démarche.

Vous pouvez consulter ou rejoindre ce manifeste : www.manifestepourlespaysages.org

Publications Loire Nature

Plusieurs fascicules réalisés dans le cadre du programme Loire nature sont disponibles pour le grand public. Les derniers en date traitent des relations agriculture et nature et des plantes et animaux exotiques envahissants. Les premiers livrets sont également toujours disponibles (Bancs de sable, îlots et grèves et Tourbières et petits ruisseaux de têtes de bassin).

Renseignements à l'adresse suivante : www.loirenature.org



Colloque Loire Nature

Les 7, 8 et 9 novembre 2006 au Polydôme de Clermont-Ferrand aura lieu le colloque « LOIRE NATURE » qui présentera des expériences et des actions phares du programme pour la préservation de la biodiversité, de la dynamique fluviale, et des espaces de liberté.

Inscription : florence.bachelet@espaces-naturels.fr
Tél. 04 73 63 18 27

Vous pouvez également consulter le pré-programme détaillé à l'adresse suivante : www.loirenature.org

Congrès des Conservatoires

Le 14^e congrès des Conservatoires régionaux d'espaces naturels se déroulera du 19 au 22 octobre à Salins-les-Bains en Franche-Comté.

Tous les renseignements à l'adresse suivante : <http://www.mrefcomte.fr/DocumentsWordsETpdf/ENC/LettreInfoCongres1.pdf>

ACTUALITE REGIONALE

Appel à projet

Dans le cadre de nos prochaines rencontres régionales qui auront lieu au cours de l'automne 2006, le Conservatoire vous propose de participer à la création d'une exposition intitulée « La protection de la nature : une question d'acteurs ».

Une vingtaine de panneaux sera éditée selon une charte graphique commune définie par le Conservatoire.

Vous agissez en faveur des milieux naturels et de la biodiversité, vous souhaitez présenter votre structure, ou un groupement de structures, vous pouvez contacter le service communication du Conservatoire au 03 80 79 25 99. Le délai de réponse est fixé au 25 août.

Préserver la biodiversité

Le 16 juin 2006, le Conseil régional a adopté en séance plénière un plan régional en faveur de la Biodiversité.

Au-delà des dispositifs contractuels de gestion (contrat Bourgogne Nature, Contrats Bocage...), le Conseil régional lance chaque année un appel à projet au profit de milieux plus « ordinaires » tel que celui consacré aux zones humides en 2006.

Il expérimentera également la création de quatre Réserves Naturelles Régionales.

Il poursuit par ailleurs son soutien aux démarches de tourisme nature et encourage les pratiques agricoles et forestières respectueuses de l'environnement.

Ce plan sera bientôt consultable en ligne sur le site du Conseil régional : www.cr-bourgogne.fr

Bourgogne - Nature : hors - série Chauves-souris

Le premier hors-série de la revue scientifique Bourgogne-Nature est sorti. Ce numéro spécial Chiroptères est le fruit d'un travail remarquable d'une équipe de bénévoles de différentes associations de Bourgogne pilotée par Stéphane G. Roué, chiroptérologue de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun et Daniel Sirugue, scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Composé de trois grands volets, il présente :

- un portrait de ce groupe encore mal connu et menacé,

- les résultats du Plan Régional d'Actions Chauves-souris de l'Observatoire de la faune patrimoniale de Bourgogne, faisant le bilan actuel des connaissances régionales sur ces mammifères volants,

- les études et expériences de terrain menées par les naturalistes du Grand Est et présentées lors des 2^e Rencontres Chiroptères Grand Est en mars 2003.

Vous pouvez le commander (18 e franco de port) à : Bourgogne-Nature - Maison du Parc du Morvan - 58230 Saint-Brisson - Tél. 03 86 78 79 23

Vous pouvez aussi l'acheter à la Maison du Parc du Morvan ou dans les bonnes librairies au prix de 15 e

ACTUALITE DU CONSERVATOIRE

Les sentiers de découverte

Trois dépliants de sentiers de découverte ont été réédités. N'hésitez pas à nous les demander si vous souhaitez découvrir le patrimoine naturel et rural de Plottes et les richesses du Mont Avril, en Saône-et-Loire, ou le Cirque de la Coquille en Côte-d'Or.

Naissances de poulains Konik - polski à Solutré

Les pelouses de la Roche de Solutré ont accueilli trois nouveaux résidents au mois de février. En effet, les trois juments qui occupent le site ont donné naissance à trois magnifiques poulains : Hirsute, Soledad et Gédéon. Ces chevaux rustiques, originaires de Pologne et descendants directs des chevaux Tarpans, ont été placés ici dans le cadre du programme Life « forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire ».

La commune de Solutré, le Syndicat mixte de valorisation du Grand Site Pouilly-Solutré-Vergisson et le Conservatoire ont choisi de mettre en place ces chevaux afin d'expérimenter un pâturage d'entretien pour limiter l'embroussaillement.

Vous pouvez bien sûr aller admirer ces chevaux à condition de ne pas les nourrir, de ne pas franchir les clôtures et bien évidemment de respecter les règles élémentaires de sécurité.



Colloque

Les prochaines rencontres régionales organisées par le Conservatoire auront lieu en novembre. Comme vous le savez, le Conservatoire fête ses 20 ans en 2006 et nous vous proposerons de débattre autour d'un bilan de 20 ans de protection de la nature en Bourgogne et de mesurer les enjeux et les perspectives pour l'avenir. La parole sera donnée aux organismes qui ont œuvré dans ce domaine pendant toutes ces années dans notre région.

Réserve Naturelle du Val de Loire

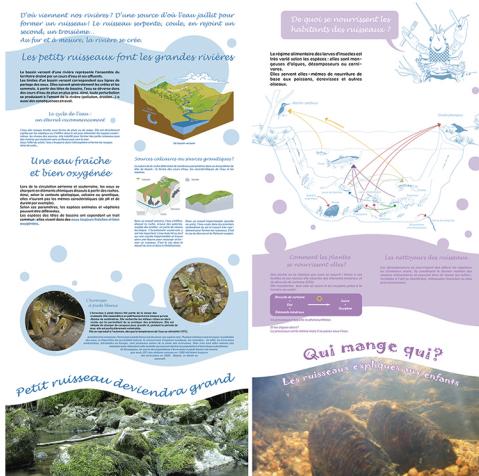
Amoureux de la Loire, le programme des animations 2006 vous propose une vingtaine d'animations diverses de mai à octobre : découvertes botaniques, observations des

oiseaux, conférences, exposition... L'équipe de la Réserve Naturelle du Val de Loire anime une partie des sorties.

Vous pouvez vous procurer ce programme auprès de la Réserve Naturelle au 03 86 39 05 10 ou le télécharger sur le site internet du Conservatoire :

www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr

Toutes les animations sont gratuites, les inscriptions pour les sorties se font auprès du Pavillon du Milieu de Loire au 03 86 39 54 54.



Préserveons les ruisseaux

Dans le cadre du programme Life « Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée », le Conservatoire a été choisi pour réaliser une exposition pédagogique. Composée de dix panneaux, cette exposition mobile a pour but de présenter les ruisseaux de têtes de bassins et la faune qui les habite, en particulier l'Écrevisse à pieds blancs, la Moule perlière, la Lamproie et le Chabot.

Elle présente également les différentes actions entreprises dans le cadre de ce programme dont les objectifs sont : protéger, améliorer, gérer et informer.

Une partie de cette exposition est consacrée aux enfants. Elle est accompagnée d'un livret de questions sous forme de jeux qui leur permettra de faire le bilan de ce qu'ils ont appris.

Pour plus d'infos :
<http://www.liferuisseaux.org/expo.htm>

Suivi : Parc naturel régional du Haut-Jura, Parc naturel régional du Morvan, ONF et Association pour le développement de la Petite Montagne du Jura
Financement : Europe, DIREN Bourgogne, DIREN Franche-Comté, Conseil régional de Bourgogne, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et Agence de l'eau Seine Normandie.

Balades crépusculaires

Voguant sur le succès des deux premières éditions le programme Loire nature a réitéré cette année l'expérience de ses balades crépusculaires à la veille de l'été. Ainsi, le 10 juin 2006, 30 associations de protection de la nature se sont mobilisées sur tout le bassin de la Loire pour faire partager les richesses et les beautés

du fleuve. Le Conservatoire s'est associé au WWF pour faire découvrir les îles de Mortier et d'Apilly à Druy Parigny dans la Nièvre.

Bois de Bonnay

Depuis 2003, des travaux de restauration en faveur d'une orchidée rare, le Limodore à feuilles avortées, sont effectués au Bois de Bonnay.

Deux panneaux ont été mis en place cette année afin d'informer les promeneurs sur la présence de cette espèce, mais aussi sur la nécessité de préserver les espèces protégées de la pelouse et de la forêt sèche : le Micrope dressé, la Coronille arbrisseau et l'Inule des montagnes.

Ces travaux ont été financés par Bouygues Telecom dans le cadre d'une mesure compensatoire.



Assemblée générale

La 20^e Assemblée générale du Conservatoire a eu lieu à Châtillon-sur-Seine le 17 juin 2006. La matinée était consacrée aux différents rapports (moral, activités, financier) et au dialogue avec les adhérents. Les participants se sont ensuite retrouvés pour pique-niquer avant de visiter les sites du marais du Cônois, de la pelouse de Tête cendrée et du cirque de la Coquille.

La journée s'est terminée par un repas à la salle des fêtes d'Étalante.



A. Desbrosse

Le Conservatoire

La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisitions de sites, de locations ou de conventions de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter à l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée générale, Conseil d'administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis. Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics



Collectivités locales



Associations membres de droit



Imprim'vert est une marque reconnue au niveau national. Elle distingue les entreprises des métiers graphiques ayant fourni des efforts pour améliorer l'environnement.



Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blandi sans chlore.



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels

Le Sabot de Vénus



Sabot de Vénus
Vincent Gillet

N°24 - 2^e semestre 2006
ISSN 1164-5628

Dépôt légal : 3^e trimestre 2006

Publication éditée par le

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs
21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99
F : 03 80 79 25 95
www.sitesnaturelsbourgogne.asso.fr
espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de la DIREN Bourgogne, du Conseil régional Bourgogne et du Conseil Général de Saône-et-Loire.

Directeur de la publication

Pierre Maillard

Directeur de la rédaction

Romain Gamelon

Maquette et secrétariat de rédaction

Olivier Girard

Photogravure

Temps Réel

Impression

Viddonne - SEMCO

Ont collaboré à ce numéro

Joseph Abel, Julien Boullier, Alain Cordier, Roland Essayan, Samuel Gomez, Pierre Juillard, Pierre Maillard, Josiane Maxel, Samy Mezani, Johann Pitois, Nicolas Terrel

Comité de rédaction

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Roland Essayan, Pierre Maillard, Chantal Morot-Gaudry, Marie-Claude Revirard, Daniel Sirugue, Gilles Valentin-Smith.

DIREN Bourgogne, Conseil Régional, AOMSL, CG 58, CG 71.